



CARIER

PARC ÉOLIEN DE CARLETON



RÉPONSES AUX QUESTIONS DE
LA COMMISSION

DOCUMENT DÉPOSÉ AU
BUREAU D'AUDIENCES
PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT

Ref.: DQ6.4

8 FÉVRIER 2007

PESCA
ENVIRONNEMENT

 **helimax**

Q1 Quel(s) serai(en)t en moyenne le ou les taux caractéristiques de perte d'électricité par kilomètre de câble correspondant aux calibres de câbles qui seraient utilisés dans le parc du présent projet ?

RQC1 *En moyenne, la perte d'électricité due aux câbles électriques est évaluée à près de 2,7 % de la production électrique totale. Quant à la perte d'électricité par km de câbles, elle est évaluée à près de 0,044 %.*

Q2 Quelles seraient (en GWh) les pertes en énergie électrique associées au réseau de câbles prévu de 62 km ?

RQC2 *On évalue la perte électrique par année à près de 9,5 GWh.*

Q3 De combien ces pertes seraient-elles augmentées en valeur absolue (GWh) et en valeur relative (%) si on ajoutait respectivement 4,1 km ou 4,7 km de câbles aux 62 km prévus ?

RQC3 *Dans un premier temps, il est important de noter que les montants présentés dans la réponse à la deuxième question du DQ6 ainsi que dans un courriel adressé à M. Jean Roberge doivent être inversés. C'est-à-dire que les montants associés à chacun des deux scénarios étudiés doivent être inversés. Dans ce cas-ci, le montant des pertes doit être proportionnel à la longueur des fils pour une approximation préliminaire.*

Conséquemment, pour le scénario 2 et l'ajout 4,1 km de fils, on évalue à une perte de près de 630 MWh et donc d'une valeur relative d'approximativement 0,18 %. Quant au scénario 3 et l'ajout de 4,7 km de fils, on évalue une perte de près de 730 MWh et donc une valeur relative d'approximativement 0,2 %.